



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°30 – 8 septembre 2021

## À RETENIR CETTE SEMAINE

### BETTERAVE

**Ravageurs** : Quelques charançons adultes visibles.

**Maladies du feuillage** : Dernières observations hebdomadaires.



## 1 Ravageurs

**Teignes :** Le nombre de parcelles concernées augmente cette semaine à hauteur de 42 % du réseau. Les infestations sont inférieures au seuil de risque de 10 % de plantes porteuses de larves ou de dégâts frais. En arrière-saison, les températures ne sont plus favorables au développement du champignon *rhizopus*.

**Charançons :** Les observations d'adultes sont un peu plus fréquentes cette semaine. Elles sont mentionnées sur les sites de Dollot dans l'Yonne, Saint-Mesmin et Rhèges dans l'Aube ainsi que Sommesous dans la Marne.



**Noctuelles défoliatrices :** Des symptômes sont signalés dans 42 % des sites mais les taux d'infestation restent faibles avec en moyenne 16 % de plantes touchées. Aucune parcelle ne dépasse le seuil de risque de 50 % de plantes porteuses.

## 2 Maladies

- Des symptômes de jaunisses virales apparaissent dans de nouvelles parcelles. Sur les 38 % du réseau concernés, les infestations se cantonnent à quelques foyers diffus.
- **Le développement des maladies cryptogamiques est hétérogène sur le territoire (cf. carte) et intimement lié aux conditions agro climatiques, propres à chaque parcelle.**



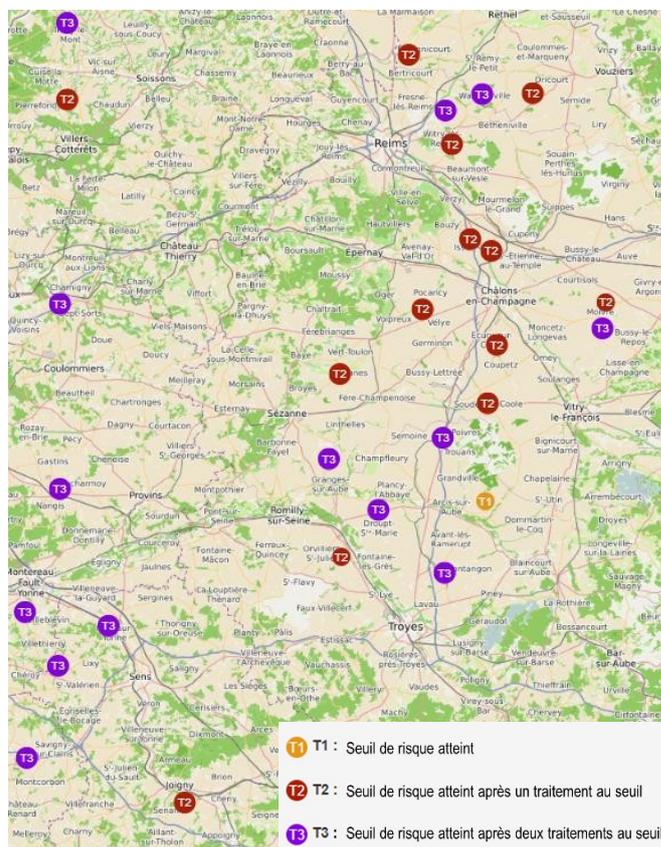
La maladie dominante reste la cercosporiose. Les fréquences de feuilles touchées augmentent dans certaines situations.

Des taches de ramulariose sont observées ponctuellement au sud de la Marne.

La pression maladie est la suivante :

- ✓ 8 % des parcelles restent au seuil de risque T1
- ✓ 63 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T2
- ✓ 29 % des parcelles ont atteint le seuil de risque T3 fixé à 25 % de feuilles touchées par la cercosporiose.

**Les conditions actuelles sont favorables à l'évolution de la cercosporiose. Pour les parcelles récoltées après la mi-octobre et en particulier en situations de variétés sensibles, la surveillance doit se poursuivre jusqu'à la mi septembre.**



**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".